

La Commune de Saillon met au concours un poste d'

Agent d'exploitation

Service conciergerie

taux d'activité 100%

Conditions d'engagement

- Être au bénéfice d'une formation de base complète dans le domaine technique (CFC d'agent d'exploitation ou CFC dans une profession du bâtiment ou formation jugée équivalente) ;
- Expérience dans le nettoyage et l'entretien des bâtiments ;
- Sens de l'organisation et disponibilité ;
- Aisance dans les contacts et avec les enfants (centre scolaire) ;
- Être en possession du permis de conduire ;
- Accepter de se soumettre à des horaires irréguliers (y compris les samedis et les dimanches).

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Missions principales

- Veiller, en collaboration avec le responsable de la conciergerie, au bon fonctionnement des installations techniques des bâtiments communaux ;
- Participer aux nettoyages et entretien des bâtiments communaux ;
- Seconder le responsable de la conciergerie dans la conduite des activités opérationnelles du service ;
- Lors des locations des salles communales, faire l'état des lieux des locaux et gérer la remise des clés ; faire respecter le règlement d'utilisation des bâtiments et promouvoir les valeurs de respect et de tolérance sur les sites communaux ;
- Exécuter divers travaux administratifs.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Domiciliation : avoir ou prendre domicile sur le territoire de la Commune de Saillon serait un atout.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Commune de Saillon.

Les renseignements relatifs au cahier des charges et au traitement peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au numéro de téléphone 027 743 43 00.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur enveloppe « Agent d'exploitation » à : Commune de Saillon – Rue du Bourg 19 – 1913 Saillon, **jusqu'au 28 février 2020**.